



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opcas des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de chaque branche professionnelle, du secteur et de l'OMPL.



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION MOYEN

Au sein du secteur, moins d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2016. Cette proportion est similaire à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Près d'un quart des entreprises a envoyé au moins un salarié en formation. Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont tout aussi formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

+ Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés¹

							Ompl
Nombre d'entreprises	23 231	704	34 310	21 545	4 666	84 456	107 488
Effectif (ETP)	46 167	37 693	86 241	110 014	18 272	298 387	394 714

Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	5,14 %	1,51 %	7,58 %	0,39 %	7,48 %	2,37 %	7,94 %	0,64 %
	0,53 %	0,05 %	11,38 %	0,44 %	14,49 %	2,27 %	47,87 %	12,07 %
	0,60 %	0,12 %	8,42 %	0,50 %	1,10 %	0,23 %	4,41 %	1,05 %
	0,50 %	0,31 %	33,84 %	0,21 %	2,69 %	1,55 %	61,23 %	1,02 %
	1,91 %	0,76 %	12,08 %	0,34 %	7,03 %	2,89 %	24,58 %	1,20 %
	1,22 %	0,41 %	19,09 %	0,35 %	3,70 %	1,32 %	21,35 %	1,03 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

Cpro : contrat de professionnalisation
Ppro : période de professionnalisation

1. Hors DOM.

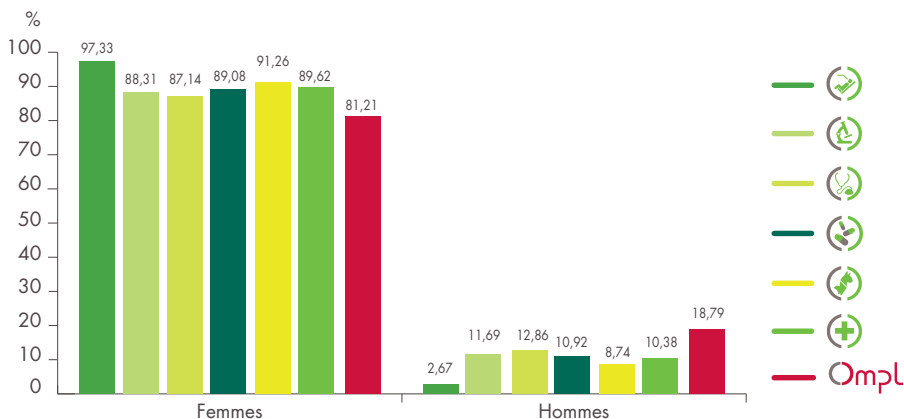


ACCÈS À LA FORMATION INÉGAL SELON LE GENRE

Dans le secteur, 90 % des salariés formés sont des femmes.

Cette proportion est similaire à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (90 %).

Répartition des stagiaires par genre

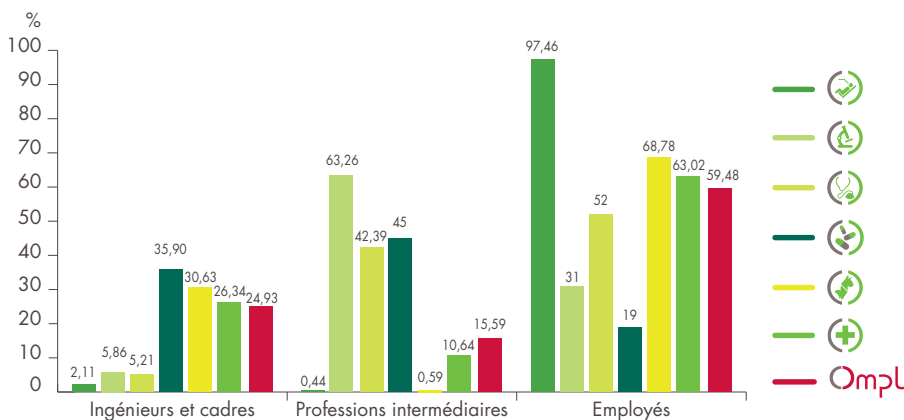


ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les employés sont surreprésentés parmi les stagiaires (63 % des formés et 46 % des salariés).

En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale

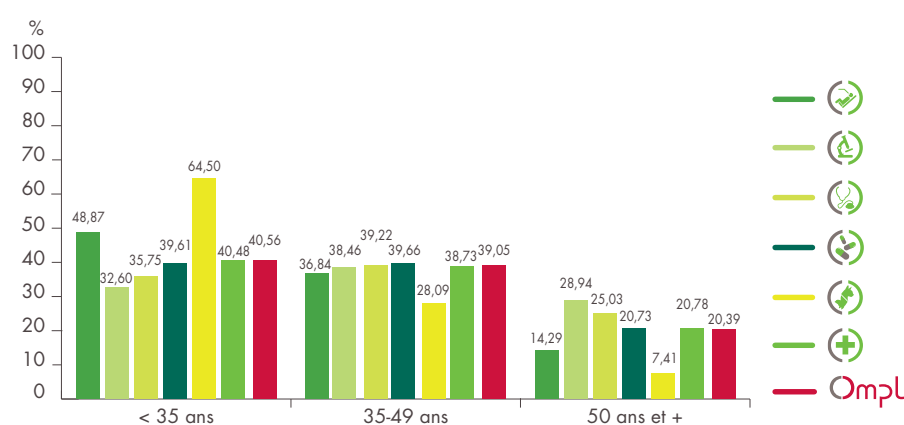


ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires :

40 % des formés contre 31 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge





ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 69 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 73 % des salariés du secteur. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 31 % des stagiaires contre 27 % des salariés.



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

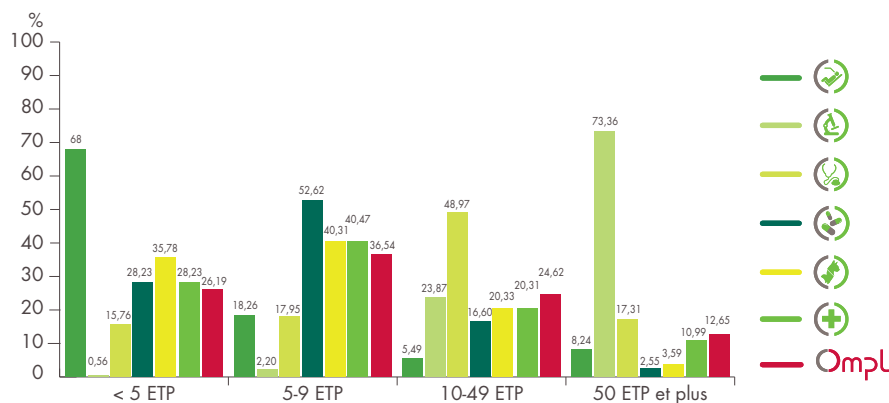
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 27 % des stagiaires contre 38 % des salariés du secteur.



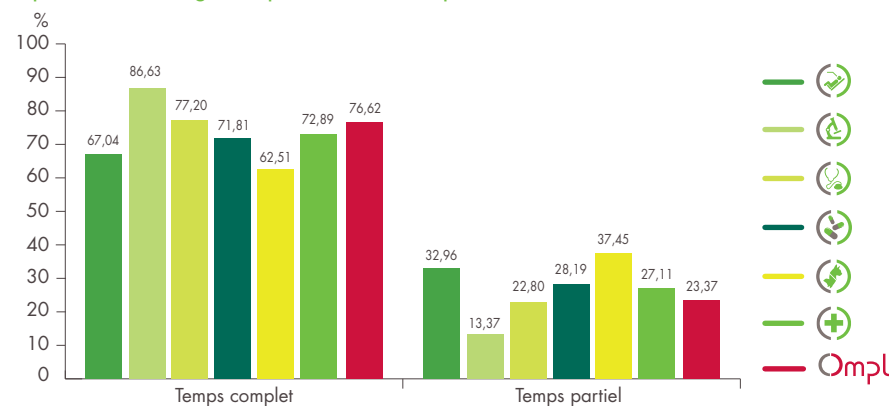
DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Le taux d'accès au plan de formation varie de manière notable d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (24 %). Le taux le plus bas est atteint pour la Provence-Alpes Côte d'Azur (16 %).

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



Répartition des stagiaires par durée du temps de travail



Taux d'accès des salariés à la formation par région

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	1,18 %	0,37 %	20,47 %	0,37 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,69 %	0,52 %	21,91 %	0,27 %
Bretagne	0,58 %	0,36 %	22,88 %	0,30 %
Centre-Val de Loire	0,68 %	0,40 %	17,73 %	0,21 %
Corse	0,24 %	0,67 %	22,06 %	0,24 %
Grand Est	0,97 %	0,29 %	18,59 %	0,32 %
Hauts-de-France	0,90 %	0,31 %	16,96 %	0,16 %
Île-de-France	2,89 %	0,52 %	18,48 %	0,35 %
Normandie	0,54 %	0,40 %	18,54 %	0,42 %
Nouvelle-Aquitaine	0,71 %	0,34 %	20,08 %	0,33 %
Occitanie	1,02 %	0,40 %	17,75 %	0,34 %
Pays de la Loire	0,69 %	0,43 %	23,88 %	0,38 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,06 %	0,46 %	16,13 %	0,64 %
Ensemble	1,22 %	0,41 %	19,09 %	0,35 %